



COMMUNE : 090 BEUZEVILLE LA GRENIER  
 ARRONDISSEMENT : 76 LE HAVRE  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LILLEBONNE

Accusé certifié électronique  
 076-217600907-20260307-2026270404.D

Accusé réception Ministère de l'Intérieur  
 Réception par le préfet : 04/2026  
 Publication : 04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

N° 1259 COM (1)  
 TAUX  
 FDL  
 2026

FINANCES PUBLIQUES

II – RESSOURCES FISCALES, INDÉPENDANTES DES TAUX D'IMPOSITION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

II – RESSOURCES FISCALES, INDÉPENDANTES DES TAUX D'IMPOSITION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	842 849	50,87	126,15	850 300	432 548	50,87	432 548
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	58 915	43,55	116,29	59 300	25 825	43,55	25 825
Taxe d'habitation (TH)	22 975	9,96	48,55	20 500	2 042	9,96	2 042
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	0	0
				Total	460 415		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)			Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence 2026 (col.4 x col.2 x col.3)	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	460 415

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Total des produits attendus
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)			
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			
	Produit total souhaité 460 415		
	Produit total de référence (total colonne 5) 460 415		

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

III – RESSOURCES FISCALES, INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		8 578	0	28 697	-78 366	11 -41 091

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-41 091	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	419 324
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	460 415		

À ROUEN

Le 17 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,  
 DENIS GIROUDET

Le 27 Avril 2026  
 Pour la Commune,



Le Maire  
 François AUBER

Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

